

FCO : la vaccination devient volontaire

Agri72

22/07/2010 | Mise à jour : 16:34



Les pouvoirs publics ont annoncé leur décision de rendre la vaccination contre la FCO volontaire à compter de la prochaine campagne de prophylaxie.

À l'occasion du Comité National de Suivi de la Fièvre catarrhale ovine (FCO) qui s'est tenu le 21 juillet, les pouvoirs publics ont annoncé leur décision de rendre la vaccination contre la FCO volontaire à compter de la prochaine campagne de prophylaxie, relate la Fédération Nationale Bovine (FNB) dans un communiqué. « Néanmoins, une étape reste à franchir par le Ministre de l'Agriculture et ses services d'ici fin septembre avec leurs homologues italiens et espagnols pour définir les nouvelles conditions aux échanges intracommunautaires d'animaux vivants », rappelle le syndicat d'éleveurs. La FNB estime que « la lutte contre la FCO continue », et appellera donc à une vaccination massive « seule garante de la protection du cheptel français ».